



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
(E) 2958-2814
(P) 3006-306X**

Volume 4, Numéro 3, Juin 2026

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>



<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>



<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814>



<https://www.ajol.info/index.php/akiri>



[https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360)



<https://oaji.net/journal-detail.html?number=14071>

Impact factor : SJIF 2026 : 7.620

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

REVUE ELECTRONIQUE

AKIRI

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)

I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roal, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 TOPPE Eckra Lath, Professeur titulaire, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara
 SIDIBÉ Moussa, Maître de Conférences, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara
 KAZON Diescieu Aubin Sylvere, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny
 MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny
 BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

Sjifactor: <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID: <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

AJOL: <https://www.ajol.info/index.php/akiri>

IPIndexing: [https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360)

OAJI: <http://oaji.net/journal-detail.html?number=14071>

Impact factor: SJIF 2026: 7.620

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue **AKIRI** n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparaît en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzokru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

Anglais

1. **The Utopias of Toni Morrison's Paradise**
SORO Dolourou..... 1-11
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.1>
2. **Abjection and Desire: A Feminist Reading of Sarah Kane's Phaedra's Love and Eugene O'Neill's Mourning Becomes Electra**
Wandja Fatoumata TUO & Ouana Alassane SEKONGO..... 12-24
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.2>
3. **Émergence du sujet féminin et esthétique de l'oralité dans Their Eyes Were Watching God de Zora Neale Hurston**
Zié Bi Golé Eugène KOFFI & Bi Zoh Elisée GOLE..... 25-37
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.3>
4. **Black Renaissance and Baraka's Legacy**
Yao Katamatou Kouma..... 38-53
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.4>
5. **Influence des facteurs sociodidactiques sur l'enseignement et l'apprentissage de l'anglais : cas du lycée Soundjata Keïta**
Yacouba Boubacar TOURE..... 54-66
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.5>
6. **Remote sensing monitoring and assessment of oil pollution from 2015 to 2020 in the Gulf of Guinea: The case of the two Congos and the Cabinda region (Angola)**
Marius MASSALA MBINDZOUKOU..... 67-81
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.6>

Études hispaniques

7. **El "muro de la vergüenza" en Chambacú, corral de negros de Manuel Zapata Olivella: entre opresión y expresión de la libertad**
Bonzallé Hervé SAKOUM..... 82-94
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.7>

Lettres Modernes

8. **Le fragmentaire : les modalités d'un mécanisme dramaturgique du théâtre d'Aristide Tarnagda**
Kan Mathieu KOUASSI 95-109
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.8>
9. **Poétique de la migration et reconfiguration postcoloniale du roman africain francophone chez Maurice Bandaman**
Kagnon Brahim SANOGO..... 110-124
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.9>

- 10. Migration et développement local dans le roman africain francophone**
Koudougou Frédéric KONTOGOM..... 125-138
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.10>
- 11. Écrire, créer et diffuser le théâtre de commande d'intervention sociale**
ZAGRÉ Issa..... 139-154
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.11>
- 12. Le sacré au risque de la déconstruction ou le discours de la
« désédéification » dans galerie infernale de Jean-Marie Adiaffi**
Zana Karim SORO..... 155-168
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.12>
- 13. La pratique stylistique à l'œuvre dans « larmes en pleurs »,
extrait de la mère rouge de C. Marshall Kissy**
Aby Emmanuel AKADJÉ..... 169-182
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.13>
- 14. Quête de l'altérité et dialogue interculturel dans l'attentat
de Yasmina Khadra : se réconcilier au-delà des extrêmes
et des frontières identitaires ?**
Mamadou KONATE..... 183-196
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.14>

COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS ET ARCHITECTURE

Sciences du langage et de la communication

- 15. Essai de sémantique des mots onomatopéiques et idéophoniques**
Koffi Joël KOUAKOU & Koffi Yéboua Vincent KOUASSI 197-210
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.15>
- 16. Les difficultés des situations de transfert en activités de langage
et lecture à l'école élémentaire**
Oumar DIA..... 211-231
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.16>
- 17. Débats citoyens et vie sociopolitique en Côte d'Ivoire
à l'ère du numérique**
Konan Zagoh Martial YAO & Olive-Martial Kokoi ASSEU 232-248
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.17>

Architecture & urbanisme

- 18. Planifier, aménager et bâtir des « villes en mouvements » au Sahel :
cas de la ville moyenne de Pouytenga au Burkina Faso**
Pougwendé Léandre GUIGMA..... 249-273
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.18>

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Histoire

19. **Relire Cheikh Anta Diop : pour une critique historiographique de son assimilation à l'afrocentrisme**
Yves Victor NGONO..... 274-295
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.19>
20. **L'immigration libano-syrienne en AOF : des abords des Rivières du Sud à la constitution d'une diaspora robuste (XIX^e-XX^e siècles)**
Abdou Karim TANDJIGORA..... 296-316
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.20>
21. **L'histoire des Oubi, un peuple de l'ouest ivoirien peu connu, des origines à la période coloniale**
TOURE Tiegbe & GNETO Gbakre Jean-Patrice..... 317-330
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.21>
22. **Les arts plastiques contemporains burkinabè entre défis et survie**
Hyacinthe SANDWIDI, Adama TOURÉ & Patrick KABRÉ..... 331-348
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.22>
23. **Engagement des associations musulmanes dans la promotion du don de sang au Burkina Faso (1997-2025)**
Aboubakar Sidiki SEGDA & Adama KABORE..... 349-365
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.23>
24. **Désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) au Mozambique et en Côte d'Ivoire : une approche des mobilités post-conflit**
KOUASSI Tehua Maizan & KOUASSI Noël Zouzou..... 366-384
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.24>
25. **Les « choses-dieux » chez les peuples de l'Est du Cameroun : matérialité du sacré et ontologies religieuses**
Jeannette Sylvie PILO ATTA..... 385-405
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.25>
26. **La musique traditionnelle au Burkina Faso à l'épreuve des dynamiques sociales : cas de la musique des Lyèla de la Province du Sanguié**
Emmanuel BAYALA & Jean Célestin KY..... 406-420
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.26>
27. **La diplomatie culturelle de la Côte d'Ivoire (1959-2021) : genèse, recompositions et enjeux d'un soft power africain**
Amenan Félicité Nadège DJAHA & Bakary TRAORÉ..... 421-440
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.27>
28. **L'impact de la présence de l'école occidentale sur les institutions de formation traditionnelles chez les Djimini, 1903-1960**
Drissa COULIBALY..... 441-453
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.28>

- 29. Les confréries religieuses au Sénégal : un facteur de solidarité et de cohésion sociale**
Sadibou SEYDI..... 454-467
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.29>
- 30. L'État dans la gestion du hadj et du pèlerinage chrétien en Côte d'Ivoire**
Fatoumata BAMBA & Kiyali KONE..... 468-481
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.30>

Géographie

- 31. De l'eau impure à l'eau potable à Legaïn/Lallé dans la région du Mayo-Kebbi-Est au sud-ouest du Tchad**
BAYANG Sirbéle..... 482-495
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.31>
- 32. Analyse de l'engagement des populations dans la gestion des déchets plastiques sur les plages de la ville de Sassandra (Côte d'Ivoire)**
Youto Elodie Ama DOUBA..... 496-513
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.32>
- 33. Le marketing territorial, nouveau levier du développement territorial du département de Rufisque (Dakar/Sénégal)**
Moussa TAMBA, Abdourahmane Mbade SÈNE & Oumar SALL 514-530
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.33>
- 34. Évaluation des géopotentialités du département de Vavoua en faveur de la culture de l'anacarde à partir des SIG et l'analyse multicritère (AMC)**
Kopeh Jean-Louis ASSI..... 531-548
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.34>
- 35. La filière manioc : un levier d'autonomisation des femmes rurales dans la sous-préfecture de Djebonoua**
N'guessan Pascal KONAN, Watagaman Paul YEO,
Koffi Landry DIBY & Dhédé Paul Éric KOUAMÉ..... 549-564
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.35>
- 36. Filières d'approvisionnement et stratégies commerciales des produits alimentaires dans les marchés urbains de Ziguinchor (Sénégal)**
Yaya DIALLO, Djiby SOW, Sécou Omar DIEDHIOU & Oumar SY..... 565-582
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.36>
- 37. Perception des populations sur l'usage des passerelles piétonnes dans la ville de Bamako (Mali)**
Charles SAMAKE..... 583-598
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.37>
- 38. Récurrence des inondations à Bamako, impacts de l'aménagement de Diafaranako**
Adama SISSOKO & Moussa Mady KEITA..... 599-614
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.38>

- 39. La province gabonaise de la Nyanga comme espace-frontière :
logiques sociospatiales et mécanismes de la circulation des stupéfiants**
Poliny NDONG BEKA II & Joa-Méline MAGANGA BOUSSOUGOU..... 615-635
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.39>
- 40. Diagnostic de la gestion foncière dans le périurbain de Bouaké
(Centre Côte d'Ivoire)**
Konan Norbert Koffi..... 636-653
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.40>
- 41. Impacts de la qualité de l'eau sur la santé des ménages à Koro, Mali**
Abdoulaye TOGO & Abdou BALLO..... 654-668
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.41>
- 42. Scolarisation au primaire dans la région du Gontougo
au nord-est de la Côte d'Ivoire : déterminants et
perspectives pour une scolarisation durable**
Kouadio Franck Olivier YAO, Tozan ZAH Bi & Ané Landry TANO..... 669-685
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.42>
- 43. Les marchés périphériques dans la connection de l'hinterland
agricole et la métropole Yaoundé**
Fridolin Brice Nicolas ATEKOA MBARGA..... 686-702
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.43>
- 44. Variabilité climatique et environnementale et incidence des infections
paludéennes en milieu urbain sahélien : cas des districts de sante
de Maroua (Extrême-nord, Cameroun)**
Daniel Valérie BASKA TOUSSIA, Maurice NDIKWE DOURWE &
François GONGA..... 702-720
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.44>
- 45. Le programme de « villagisation » dans l'Unité-SOCAPALM d'Eseka,
au Cameroun : Dynamiques des acteurs, pratiques socio-spatiales
et effets induits**
MBOUHNOUM Philippe Alexandre Emmanuel & NDJOGUI Thomas-Eric 721-742
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.45>
- 46. Défis et perspectives de formation des femmes dans les instituts
éducatifs du Département de Botro (Côte d'Ivoire)**
Maxime YAPI..... 743-757
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.46>
- 47. Polarisation urbaine des nuisances environnementales.
Les bruits et les odeurs dans le Grand-Libreville (Gabon)**
Jean-Kevin Aimé TSIBA..... 758-779
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.47>
- 48. Vulnérabilité des quartiers urbains face aux risques d'érosion
à Dikodougou (Côte d'Ivoire)**
SORO Seydou Kadodjomon..... 780-792
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.48>

- 49. The Bororo community: From the Decline of Pastoralism to the Challenges of Socio-economic Reintegration**
Sylvain TCHAGUI & Umaru HASSAN BUBA..... 793-809
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.49>
- 50. Activités artisanales et crise de l'assainissement urbain à Dimbokro (Centre de la Côte d'Ivoire)**
N'guessan Arsène KOUADIO & Akissi Ketsia KOIDJO..... 810-825
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.50>

Philosophie

- 51. La crise identitaire et l'apport de solution cartésienne pour la valorisation du droit humanitaire**
Kouassi Luc N'GOTTA..... 826-842
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.51>
- 52. Gouvernance des ressources naturelles et conflits intercommunautaires au Tchad : cas des conflits agriculteurs-éleveurs dans la sous-préfecture de Bologo/Tandjile-ouest**
OLAME HOUMINA Patrice..... 843-860
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.52>
- 53. Penser l'IA comme science auxiliaire en médecine avec Claude Bernard**
Tiasvi Yao Raoul AGBAVON..... 861-873
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.53>
- 54. La politique de l'équilibre régional au Cameroun : peut-on sortir de la controverse ?**
Gilbert Hippolyte MBENDA TOUM..... 874-892
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.54>
- 55. Parole de l'Être comme authenticité ek-sistentielle du Da-sein**
Yao Wilfried N'GUESSAN..... 893-910
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.55>
- 56. Travail, identité et reconnaissance dans la société de l'automatisation**
Bi Naga Landry BOTTY..... 911-918
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.56>
- 57. Orpaillage artisanal et migrations en Afrique : entre quête existentielle, crise écologique et exigence écosophique**
Méfègbé MÉITÉ..... 919-932
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.57>
- 58. Hobbes et les crises foncières en Afrique : cas de la Côte d'Ivoire**
Kouadio Louis N'GUESSAN..... 933-948
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.58>
- 59. De l'évidence à la pluralité : l'avènement des géométries non-euclidiennes comme rupture épistémologique**
Moctarou BALDÉ..... 949-961
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.59>

- 60. Architecture et urbanisme de l'Égypte pharaonique :
modèles du développement durable pour la Côte d'Ivoire**
Konan Lazard KOUADIO..... 962-977
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.60>
- 61. La liberté de philosopher à l'épreuve de la religion :
l'exemple de Fichte et Forber**
Julien YABRE..... 978-991
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.61>
- Anthropologie et sociologie**
- 62. Conservation of vegetated green spaces in the municipality
of Ouagadougou by 2050**
Roséline KAMBOULÉ, Pounyala Awa OUOBA &
Kpemame DJANKARI..... 992-1005
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.62>
- 63. Analyse du fonctionnement des structures socio-éducatives
en mode décentralisé dans le cercle de Bougouni/Mali**
Youssef Kolon COULIBALY..... 1006-1020
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.63>
- 64. Usages sociaux des MILDA et bien-être des populations dans les
communautés rurales de côte d'ivoire : cas des populations de Djébonoua**
Kouakou Luc N'GOTTA & Koffi Dermane KOUAKOU..... 1021-1031
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.64>
- 65. « Travail des enfants dans le transport routier à Daloa :
cas des minibus » Centre-ouest Côte d'Ivoire**
Nawan Issouf OUATTARA & Issiaka KONE 1032-1047
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.65>
- 66. Propagation des discours haineux et éducation aux médias :
Responsabilité individuelle face au tribalisme et à
la cohésion sociale au Cameroun**
Paulette Mappi Dzukou..... 1048-1074
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.66>
- 67. L'accès par l'exception : Modélisation du processus de sécurisation
foncière des femmes en milieu rural ivoirien**
Walo Monique GRAH Epouse SARAHA..... 1075-1092
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.67>
- 68. Gouvernance informelle et expérience des usagers
face à l'absentéisme administratif dans le Gbêkê**
Zanga Aboudramane TOURÉ..... 1093-1107
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.68>
- 69. Savoirs endogènes, techniques innovantes et gestion des pathologies
du cacao : cas de Téapleu (ouest de la Côte d'Ivoire)**
Siaky Motihé KAMARA..... 1108-1125
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.69>

- 70. Assainissement productif et développement rural : analyse sociologique des enjeux économiques et environnementaux à Bouaflé**
 Jeannine Tchely GAUZE & YAPI Ellélé Aimé Marius..... 1126-1138
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.70>
- 71. Réseaux relationnels et recours maternels aux soins des enfants malnutris à Bouna (Côte d'Ivoire)**
 Kouassi Serge KOUADIO & Aka N'zi Jean-Vincent KOUA..... 1139-1151
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.71>
- 72. Violences sexuelles en Centrafrique : disparités sanitaires territoriales et résilience des survivantes**
 Kassanabin Diakaridia Frédéric SILUE & Aka N'zi Jean-Vincent KOUA...1152-1162
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.72>
- 73. Résistances et adaptations en contexte précaire : logiques de l'auto-emploi des jeunes conducteurs de taxis-motos à Bangui**
 Hyacinthe Anicet BEKPA..... 1163-1179
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.73>

Psychologie

- 74. Épisodes suicidaires en milieu universitaire : causes motivationnelles et stratégies de résilience chez un échantillon de huit étudiants de l'Université Félix Houphouët-Boigny**
 Kinanya Donatien TOURE, BA Néné TRAORE,
 KONE née YEO Lokotianwa Sali & Grace Daniella AMAKON..... 1180-1201
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.74>

Criminologie

- 75. Enjeux de pouvoir et Gestion de risques miniers dans la carrière de Kalukuluku, à Lubumbashi**
 MULUNDA TSHIEYA Lucien..... 1202-1217
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.75>

Science de l'éducation

- 76. Manifestations de la pédagogie active dans les pratiques ordinaires des enseignants en classe de géographie**
 Mamadou THIARE & Ismaila MBODJI..... 1218-1236
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.76>
- 77. Jeux sérieux et humanité numérique : Vers une éducation contextualisée en Afrique**
 THIAM Aboubekr, MAIGA Alhoudourou,
 DIOP Alassane & HOTTE Richard..... 1237-1252
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.77>
- 78. Les obstacles de l'introduction des langues nationales dans le système éducatif formel au Tchad »**
 Ali Moussa & Ousmane Hassane Ousmane..... 1253-1270
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.78>

79. Approche inclusive et différenciation pédagogique pour les apprenants de l'école primaire burkinabè présentant un bégaiement

Dasmané MOGMENGA, Oumou DIALLO &

Wenkuuni Désiré POUDIOUGO..... 1271-1284

Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.79>

Sciences juridiques et politiques

80. Les dynamiques des migrations climatiques en Afrique

Saad CHAFIK..... 1285-1303

Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.80>

Les confréries religieuses au Sénégal : un facteur de solidarité et de cohésion sociale

Sadibou SEYDI

*Enseignant-chercheur,
Université Cheikh Anta Diop,
Dakar - Sénégal,
Email : sadibou.seydi@ucad.edu.sn*

Date de soumission : 15-05-2026

Date de publication : 30-06-2026

Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.29>

Résumé

Le Sénégal est un pays multiconfessionnel où les musulmans, largement majoritaires, appartiennent aux quatre confréries les plus influentes à savoir la Qâdiriyya, la Tijâniyya, la Murîdiyya et la Lâhiniyya cohabitant avec des minorités chrétiennes, juives et animistes. Ayant occupé une place prépondérante dans le domaine de la stabilité sociale et politique du pays, les confréries, communément appelées « tariqa » (voie soufie ou mystique), constituent l'une des caractéristiques de l'Islam au Sénégal. Pourtant, malgré cette diversité confessionnelle, le Sénégal se distingue par sa solidarité religieuse, sa coexistence pacifique et sa cohésion sociale. Le Sénégal, est connu et reconnu à l'international comme l'un des plus beaux modèles de dialogue islamo-chrétien et de vivre ensemble. Il est souvent cité en exemple dans le monde comme une exception de tolérance religieuse. Ainsi, cet article, adossé à une méthodologie descriptive et analytique, tente-il d'étudier ces confréries religieuses, leurs caractéristiques et leurs rôles en tant que symbole de solidarité et de cohésion sociale.

Mots clés : Sénégal, confréries, solidarité, cohésion sociale, l'islam

Religious brotherhoods in Senegal : a factor of solidarity and social cohesion

Abstract

Senegal is a multi-faith country where Muslims, who make up the vast majority of the population, belong to the four most influential Sufi orders-namely the Qadiriyya, the Tijaniyya, the Muridiyya, and the Lahiniyya-and coexist with Christian, Jewish, and animist minorities. Having played a pivotal role in the country's social and political stability, the brotherhoods-commonly known as « tariqa » (Sufi or mystical path) - are one of the defining features of Islam in Senegal. Yet, despite this religious diversity, Senegal stands out for its religious solidarity, peaceful coexistence, and social cohesion. Senegal is known and recognized internationally as one of the finest models of Islamic-Christian dialogue and peaceful coexistence. It is often cited worldwide as an exceptional example of religious tolerance. Thus, this article, based on a descriptive and analytical methodology, seeks to examine these religious brotherhoods, their characteristics, and their roles as symbols of solidarity and social cohesion.

Keywords : Senegal, brotherhoods, solidarity, social cohesion, Islam

Introduction

L'islam a été introduit au Sénégal au XI^e siècle grâce aux Berbères du Nord à travers le commerce. Depuis, il s'est profondément ancré dans la culture locale au point que certains auteurs le considèrent comme une religion traditionnelle au Sénégal (S. Seydi, 2024 : 37). Au XIX^e siècle, avec la disparition des différents royaumes et l'occupation coloniale du Sénégal, les confréries, par le biais de l'établissement des structures religieuses (soufies) alliant spiritualité et engagement communautaire, occupent une place considérable.

Aujourd'hui, l'écrasante majorité des populations sénégalaises sont musulmanes appartenant aux quatre confréries les plus influentes à savoir la Tijâniyya, la Murîdiyya, la Qâdiriyya et la Lâhiniyya vivant à côté des minorités chrétiennes, juives et animistes. Elles constituent l'une des caractéristiques de l'Islam au Sénégal et elles sont célèbres par leur caractère pacifique relevant d'un Islam soufi (mystique), sunnite, modéré et malékite.

L'ancien président sénégalais, Abdou Diouf (1981-2000), interrogé sur le rôle présumé de rempart face aux mouvements de fanatismes religieux, qualifia le statut des confréries religieuses en ces termes « Les confréries dans nos pays sont légitimes : en toutes circonstances, elles ont prôné le respect des institutions ainsi que les valeurs de paix, de tolérance et de respect mutuel. Elles prônent un Islam modéré. Jamais elles ne verseront dans l'extrémisme ».¹

Par conséquent, malgré cette diversité confessionnelle, le Sénégal se distingue par sa solidarité religieuse, sa coexistence pacifique et sa cohésion sociale. Bref, par son dialogue interreligieux. Pour cause, appartenant à la religion chrétienne, mais soutenu par des chefs religieux musulmans, Léopold Sédar Senghor, étant devenu le premier Président du Sénégal pendant vingt ans (1960-1980), reconnu alors, lui-même, que le Sénégal est un pays de dialogue.

C'est pourquoi, considérant que cette spécificité sénégalaise n'est pas assez connue par certains, notre recherche tente de montrer comment les confréries religieuses musulmanes sénégalaises constituent un facteur de solidarité et de cohésion sociale aux fins de mettre en lumière cet aspect très cher aux Sénégalais. Pour ce faire, nous les étudierons tour à tour comme étant une organisation dominante de l'islam au Sénégal, un symbole de solidarité endogène et exogène et un facteur de cohésion sociale.

¹ - *Entretien avec Le Point*, 16 octobre 2014. Les confréries religieuses au Sénégal : garantes de la cohésion sociale ? – AMECAS. Consulté le 15/11/25.

1. La confrérie, une organisation dominante de l'islam au Sénégal

Nous nous permettrons de définir d'abord ce que c'est que la confrérie avant d'aborder ensuite ses caractéristiques et faire enfin un aperçu sur celles les plus représentatives.

1.1. Définition

Selon Dr Saliou Ndiaye, auteur de la Thèse de Doctorat d'Etat intitulée « *Le Tasawwuf et ses formes d'organisation : Analyse de son évolution, des prémices aux confréries* », l'expression confrérique est « la forme d'organisation la plus dominante du soufisme depuis le XI^e siècle » (S. Ndiaye, 2014 : 279).

De plus, l'auteur de la thèse de Doctorat intitulée « *L'islam au Sénégal, le poids des confréries* », le Colonel Birane Wane précise « toutes les confréries comprennent une direction incarnée par le Guide, un corps représenté par les adeptes, une législation traduite par des règles qui en définissent la conduite et une emprise géographique qui délimite son aire d'évolution » (B. Wane, 2000 : 93).

En effet, la confrérie, à travers sa forme d'organisation actuelle, est une résultante de l'évolution du soufisme (mysticisme) classique dans le monde musulman. Par conséquent, nous entendons par « confrérie », une forme d'organisation musulmane née d'une manifestation du soufisme ayant pour but la piété et le détachement des biens terrestres en s'adonnant, dans la retraite, aux pratiques dévotionnelles dont l'origine remonte au premier siècle de l'apparition de l'Islam notamment à l'ère des Compagnons du Prophète (PSL).

1.2. Caractéristiques

Selon notre auteur, Dr Saliou Ndiaye, la confrérie « contrairement à l'expression gnostique, elle est caractérisée par une simplicité plus ou moins éloignée des complexités de la dialectique et de la théorie encyclopédique. En ce sens, cette forme d'organisation s'ouvre à un grand nombre de croyants et contribue à la popularité du soufisme » (S. Ndiaye, 2014 : 279).

De même, la confrérie se distingue par le lien entre disciples et maître se renforçant par un besoin de confiance et un souci d'identification à l'orthodoxie ainsi que le *dhikr* ou invocation de Dieu et l'amour du Prophète qui sont des facteurs déterminants.

Qui plus est, la confrérie ou la *Tarîqa* (mot d'origine arabe signifiant : voie ou chemin) s'exprimait à travers un mouvement qui se particularise aussi par le culte des saints vivants ou morts. Ces derniers constituent des références voire des sujets de vénération dotés de bénédiction (*baraka*), de pouvoirs surnaturels, selon une croyance fortement ancrée dans la dévotion musulmane et possédant de la faculté d'intercession. Ce qui amena le Professeur

Maguèye Ndiaye, auteur du livre « *al-Murîdiyya, une confrérie musulmane sénégalaise* », à déclarer que les sépultures des Cheikhs sont souvent des lieux de visite par les fidèles pour implorer leurs bénédictions. (M. Ndiaye. 2013: 37). Voilà, entre autres caractéristiques, celles constituant le socle du groupe et contribuant ainsi à l'établissement des relations fortes et religieuses entre disciples.

1.3. Aperçu sur les principales confréries religieuses musulmanes au Sénégal

Elles sont au nombre de quatre : la Qâdiriyya, la plus ancienne, la Tijâniyya, numériquement la plus importante, la Murîdiyya et la Lâhiniyya d'origine locale. Ces deux dernières ont la particularité d'être des confréries ayant pris naissance au Sénégal (confréries locales). Elles prônent toutes un Islam orthodoxe, mystique, modéré et malékite.

La Qâdiriyya est appelée du nom de son fondateur Shaykh °Abd al-Qâdir ben Abî Sâlih °Abd Allah né en 1077, à al-Jîl d'où le qualificatif al-Jîlî, près de Bagdad, en Iraq où il décéda en 1166 et fut enterré à son école. Au Sénégal, la Qâdiriyya est représentée à travers trois branches principales : La Sîdiyya, la Fâdiliyya (ou la Sa°diyya) et la Kountiyya. La Qâdiriyya est la première confrérie ayant foulé le sol de l'Afrique occidentale.

- La Sîdiyya se réfère à Cheikh Sidiya al-Kabîr (1775-1868) et à son fils Cheikh Sidiya Baba (1862-1924) tous des Mauritaniens. Quant à la Fâdiliyya, l'éponyme et le fondateur est Cheikh Muhammad al-Fâdil (1797-1870) ayant vu le jour en Mauritanie. Il est le père de Cheikh Saad Bouh (1848-1917) et de Cheikh Mâ al-°Aynayn (1831-1910), figures emblématiques de cette branche dont Cheikh Saad Bouh est le propagateur au Sénégal tandis que la Kountiyya, la première confrérie sénégalaise, est fondée par Abu Na°âma (1780-1840) né en Mauritanie et plus connu sous le nom de Bounâma. Il fut succédé par son fils Muhammad Bou Kounta (1840-1914) né au Sénégal. Il est le fondateur de Ndiassane, dans la région de Thiès distante de 70 km de Dakar.

La Tijâniyya, quant à elle, elle est fondée par Cheikh Sîdî Ahmad ben Muhammad Sâlim at-Tijânî. Il naquit à °Ayn Mâdî, au sud de l'Algérie en 1737. Introduite chez les Maures par Muhammad al-Ḥâfiẓ ibn al-Mukhtâr (1759-60 /1830), la Tijâniyya se propagea au Sénégal et en Afrique de l'Ouest par l'intermédiaire de grandes figures tîjânes à l'image d'El Hadj Umar Tall (1797-1864) et d'El Hadj Malick Sy (1853-1922). La Tijâniyya est la confrérie la plus répandue en Afrique et au Sénégal.

La Murîdiyya est fondée par Abû Hâmid Cheikh Ahmad al-Khadim plus connu sous le nom de Cheikh Ahmadou Bamba ou Khadim ar-Rassûl (1853-1927) vers 1883 avant de faire l'objet

d'une longue période de harcèlement, de persécution, de privations, de fausses accusations et d'exil (1895-1902 au Gabon et 1903-1907 en Mauritanie) et de résidence surveillée (1907-1927) dont (1907-1912 à Thiéyène) puis (1912-1927 à Diourbel où il est décédé). Les Mourides sont connus pour leur engagement envers le travail et l'autosuffisance économique et sociale. La Murîdiyya est l'une des confréries les plus influentes au Sénégal.

La Lâhiniyya, enfin, est mise sur pied par Libasse Thiaw célèbre sous le nom Seydina Mouhammadou Limamou Laye (1843-1909). Il fut un pêcheur illettré ayant vu le jour à Yoff. Il affirma s'être investi de la mission de Dieu en 1883 à l'âge de 40 ans et se nomma Mahdi ou « Imam al-Mahdi », l'imam des « Bien Guidés » tant attendu. Malgré leur nombre et leur diversité relative, les confréries au Sénégal ont un dénominateur commun en ce sens qu'elles constituent un symbole de solidarité nationale.

2. Les confréries, un symbole de solidarité

Compte tenu des défis socio-économiques auxquels elles font face au Sénégal, les confréries ont adopté une stratégie solidaire à la fois endogène et exogène.

2.1. La solidarité endogène

Elle se passe au sein d'une même confrérie. Elle est donc intra confrérique. En effet, rappelons que l'objectif du soufisme (le Taṣawwuf) est l'éducation de l'âme par la purification du cœur. Pour ce faire, les confréries ont mis en place une stratégie interne conduisant les disciples à la réalisation de ce but. Cette dernière est adossée à un certain nombre de faits qu'on peut résumer en deux mots : solidarité confrérique. Elle est à la fois confraternelle et multiforme. Elle se manifeste à travers :

- des formes d'éducatives spirituelles ou rituelles (séances de *dhikr* ou litanies (*wird*), des chants religieux etc),
- la morale : Etablissement des règles et de mode conduite comme les dix règles chez les Qâdres Fâḍilî éditées par Cheikh Saad Bouh sur la quintessence de la vertu. (Ch. S. B. Ibn Cheikh Mouhammad Fâḍil, 2022 : 227),
- des tenues vestimentaires (uniformes ou styles d'habillements spécifiques « Ndiakhass » ou boubou fait souvent de petits morceaux de tissus de couleurs différentes chez les Baye Fall, « Bonnet Carré » chez les Tidjanes » et « Boubou blanc » chez les Lâyènes),
- de distinctions physiques caractérisées par le port de dreadlocks ou Rasta (coiffure en tresses) chez les Baye Fall et de groupements religieux (*Dahira*)

- de contributions financières. Prenons à titre d'exemple la culture du travail et de l'entrepreneuriat chez les Mourides et citons l'ONG « Touba Ca Kanam » ou « Touba en avant ». Elle mène des activités de collecte de fonds² pour intervenir dans divers secteurs essentiels de la vie des populations de Touba à l'image de constructions et équipements des services sociaux de base de la cité (construction d'infrastructures éducatives, rénovation et l'expansion des infrastructures routières, des dispensaires, achat d'ambulances, de médicaments aides aux sinistrés d'inondations. « Dans le cadre de la solidarité, notre engagement envers la solidarité s'est concrétisé par des projets de soutien aux communautés vulnérables, favorisant l'inclusion sociale et l'autonomisation », indique une source dans « enquête »³.

Tout ceci est un témoignage manifeste de fidélité et de soumission à l'autorité spirituelle, le Khalife et à la ligne de conduite de sa confrérie par le biais d'une solidarité entre les membres de la tariqa. Cependant, l'action de solidarité des confréries ne se limite pas seulement au sein la confrérie, au contraire, elle la transcende. C'est ce que nous appelons la solidarité exogène.

2.2. La solidarité exogène

Elle est de deux sortes : La solidarité inter confrérique et celle extra confrérique.

2.2.1. La solidarité inter confrérique

Elle se passe entre les confréries elles-mêmes. Pour raffermir les liens de solidarité, d'entente et de compréhension, les confréries n'ont pas ménagé aucun effort pour atteindre ce but à travers de visites mutuelles amicales, des cérémonies religieuses et familiales, des mariages etc. Ce qui est à l'origine de nombreuses visites des chefs religieux à leurs pairs. Cheikh Ibrahima Niasse fils d'Abdoulaye Niasse (né en 1900 à Kaolack), surnommé Cheikh al-Islam, avait l'habitude de rendre visite aux autres chefs confrériques pour s'enquérir de leur état et de mener des concertations dans toutes les affaires du pays. Il a rendu visite au Cheikh Muhammad al-Fâdil à son époque et participé à l'inauguration de la Grande Mosquée de Touba (ville sainte des Mourides) comme il s'était rendu à Tivaouane (la capitale de la Tijâniyya au Sénégal) pendant le khilafat de Cheikh Abu Bakr Sy, entre autres chefs religieux. (A. K. Sarr, 2025 : 216)

²- Elle a collecté au titre de l'année 2024 la somme de 1 milliard 967 millions et en 08 ans plus de 12 milliards ; https://www.dakaractu.com/TOUBA-Touba-Ca-Kanam-a-collecte-au-titre-de-l-annee-2024-la-somme-de-1-milliard-967-millions-et-en-08-ans-plus-de-12_a257724.html). Consulté le 17 11 25.

³- Le bilan de Touba Ca Kanam. Disponible sur : <https://www.enqueteplus.com/content/%C3%A9ducation-sant%C3%A9-environnement-assainissement%E2%80%A6-le-bilan-de-touba-ca-kanam>. Consulté le 17 11 25.

De plus, lors de la célébration des cérémonies religieuses à l'instar du Magal de Touba commémorant le départ en exil de Cheikh Ahmadou Bamba, de Gamou de Tivaouane et de Ndiassane célébrant respectivement la naissance du Prophète Mouhammad (Psl) appelé aussi « *Mawlid* », la commémoration de l'Appel de Seydina Limamou Laye chez les Lâyènes, les confréries s'invitent mutuellement à ces événements qui attirent, de plus en plus, des millions de fidèles chaque année participant ainsi à booster l'économie du pays dans tous les secteurs.

Si la solidarité est bien présente au Sénégal depuis longtemps jusqu'à nos jours dans les relations inter confrériques, elle est loin d'être limitée dans ce cadre. Au contraire, elle la dépasse et devient nationale et même internationale. C'est ce que nous appelons la solidarité extra confrérique.

2.2.2. La solidarité extra confrérique.

Elle s'établit en dehors des confréries et dépasse le cadre religieux. Son but est national voire international. Elle a pour objectif de maintenir la paix, de venir au secours de l'humanité en situation difficile aussi bien au Sénégal que dans le monde. Nous en voulons pour preuves, au plan social, les contributions financières de 200 000 000 (deux cents millions) de FCFA de l'actuel Khalife général des Mourides, Cheikh Muhammad Mountakha Mbacké au gouvernement du Sénégal, dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus en février 2000 ainsi que son soutien de 100 000 000 (cent millions) de FCFA à la Turquie frappée d'un tremblement de terre en 2023.⁴

3. Les confréries, un facteur de cohésion sociale

Outre leur rôle de solidarité, les confréries ont grandement contribué à la cohésion sociale dont les manifestations sont multiples et variées.

3.1. Les manifestations d'une cohésion sociale

Elles sont nombreuses et variées et peuvent se résumer en deux : Appel à l'unité des musulmans et au dialogue interreligieux.

3.1.1. Appel à l'unité des musulmans

L'appel à l'unité des musulmans d'une manière générale et à celle des confréries soufies d'une manière spécifique fut le combat journalier des chefs religieux. Ce fut le cas avec Cheikh Ahmadou Bamba Mbacké appelant ses fidèles mourides à ne pas être hostile à toute personne

⁴ - Lutte contre le Covid-19 : Touba remet 200 millions à l'Etat. Disponible sur : <https://lequotidien.sn/lutte-contre-le-covid-19-touba-remet-200-millions-a-letat/> Visité le 11 12 25

prononçant la formule de l'unicité de Dieu : « Ne soyez pas hostiles à quiconque dont vous voyez la bouche prononcer : « Il n'y a de Dieu qu'Allah ». (A. K. Sarr, 2025 : 182)

Dans la même mouvance, Cheikh Saad Bouh bannit l'esprit d'intolérance, de fanatisme et de clanisme. Il appela à l'ouverture d'esprit, au dépassement et au rassemblement. Pour ce faire, il se mit à exécuter une pratique bien ancrée dans la tradition de sa confrérie, la Qâdiriyya-Fâdiliyya en distribuant les affiliations « wird » aux disciples selon le choix de ces derniers. Il arrivait même qu'il en distribua plus d'un à une seule personne, car estimait-il, toutes les confréries mènent vers Dieu par des voies différentes (S. Seydi, 2023 :15).

De même, dans le but de raffermir les relations entre les confréries et au-delà entre les frères musulmans, Cheikh Abdoul Aziz Dabbâgh appartenant de la tariqa tijane, quitte à sacrifier sa vie, rendait visite à tous les foyers religieux du Sénégal. Il affirmait : « S'il était prescrit pour moi de me sacrifier pour l'unité des musulmans, je l'accepterais volontiers » (A. K. Sarr, 2025 : 212).

Les Lâyènes ne sont pas en reste. Loin s'en faut. Le fondateur de la confrérie Lâyène, Seydina Mouhammadou Limamou Laye (1843-1909), une grande figure de l'islam au Sénégal, s'était distingué par son appel exhortant les musulmans à l'unité de la communauté musulmane mais également à la paix, à l'égalité et à la justice sociale. Cet aspect, constituant un élément fondamental de son message, revient annuellement lors de la célébration de l'Appel du Mahdi.

Certes, les chefs religieux étaient conscients que l'unité nationale passe obligatoire par celle des confréries auxquelles l'écrasante majorité des Sénégalais a fait allégeance. Aussi, est-il fréquent de trouver dans les écrits de tous les chefs confrériques notamment les khalifes généraux de passages relatifs à ce sujet. Nous pouvons penser que l'unité des musulmans largement majoritaires implique l'unité nationale et la cohésion sociale d'autant plus que toutes les communautés religieuses sénégalaises en ont fait leur cheval de bataille. Car « Les confréries et toutes les autres strates de la société sénégalaise, qui ont une existence physique et morale réelle, contribuent, par leurs stratifications internes et leurs rapports interactifs à l'identification d'un peuple et à l'édification d'une nation », déclara le Colonel Wane (B. Wane, 2010 : 210).

Malgré les bonnes intentions notées, il y a lieu de souligner que certains voient que les relations confrériques gagneraient mieux à être améliorées voire perfectionnées afin d'éviter l'émiettement, le cloisonnement, le repli et l'absence de communication. Écoutons notre auteur rapportant ce témoignage d'un disciple courageux, militant convaincu d'une confrérie « Je vis

dans une même concession avec mon frère consanguin ; nous n'avons pas la même obédience confrérique même nos chapelets sont enchâssés différemment. Nous partageons cependant tout sans arrière-pensée », avant s'interroger : « Pourquoi les khalifes ne prêchent-ils pas ce type d'exemple là autour d'eux en se rencontrant périodiquement ? » (B. Wane, 2010 : 212). En tout état de cause, les chefs religieux sénégalais ne se limaient pas seulement à inciter les musulmans à l'unité des confréries mais appelaient également au dialogue interreligieux.

3.1.2. Appel au dialogue interreligieux

Le dialogue interreligieux est une tradition bien ancrée dans les toutes les croyances religieuses notamment musulmanes, chrétiennes et traditionnelles depuis fort longtemps. Il est donc un héritage commun de toutes les religions monothéistes abrahamiques. En effet, on note au Sénégal, une coexistence pacifique entre l'islam, le christianisme et les religions traditionnelles créant une atmosphère d'acceptation, tolérance et de respect mutuel.

Chez les musulmans, le dialogue interreligieux remonte aux origines de l'islam. Le Coran regorge de versets exhortant les musulmans au dialogue, à la reconnaissance et au respect des autres croyances abrahamiques (religions révélées). C'est le cas dans ce verset où Dieu s'adressant à son Prophète Mohammed lui rappelant l'unité et la continuité du message divin variant seulement selon les Prophètes : « Il vous a légiféré en matière de religion ce qu'Il enjoint à Noé, ce que Nous t'avons révélé ainsi que Nous avons enjoint à Abraham, à Moïse et à Jésus : établissez la religion et n'en faites pas un sujet de division » (Le Coran, v. 13). « A chacun de vous Nous avons assigné une législation et une méthode à suivre. Si Allah avait voulu, Il aurait fait de vous une seule communauté » (Le Coran, v. 48).

Qui plus est, le Coran prouve le respect mutuel et l'amitié sincère entre Musulmans et Chrétiens en ces termes : « Tu trouveras certainement que les Juifs et les associateurs sont les ennemis les plus acharnés des croyants. Et tu trouveras certes que les plus disposés à aimer les croyants sont ceux qui disent : « Nous sommes chrétiens ». C'est qu'il y a parmi eux des prêtres et des moines, et qu'ils ne s'enflent pas d'orgueil » (Le Coran, v. 82). Voilà, certainement, ce qui amené Monseigneur Victor Ndione, conscient de l'importance de cette proximité amicale et de la fraternité religieuse entre les deux communautés, à réciter en arabe ce verset et à appeler à l'espérance active et à l'action solidaire lors de la 137^e édition du pèlerinage marial de Popenguine⁵, ovationné par tous⁶.

⁵ - Popenguine est une commune du Sénégal, située à 70 km au sud de Dakar, dans la région de Thiès.

⁶- Popenguine 2025 : Monseigneur Victor Ndione et l'homélie qui transcende les frontières religieuses et appelle à l'engagement. Disponible sur : <https://www.rts.sn/actualite/detail/a-la-une/popenguine-2025-monseigneur->

L'analyse du comportement exemplaire de ce guide religieux chrétien récitant le Coran en langue arabe renseigne à suffisance sur la dimension supérieure de son attitude et l'ouverture de son esprit fort respectable. Ce qui démontre une fois de plus l'exception sénégalaise en matière de coexistence pacifique.

Pour la matérialisation des recommandations du Coran, Le Prophète donna l'exemple. Il céda sa maison aux Chrétiens à Médine. En effet, après son installation à Médine, dans le but de mettre sur les fonts baptismaux l'Etat islamique, il reçut une délégation de Chrétiens de Najran composée de soixante personnes. « Au cours de la discussion, l'heure de la prière arriva pour les chrétiens. Le Prophète mit sa maison à la disposition de la délégation chrétienne pour y tenir l'office de la prière », rapporte l'auteur de l'article « le modèle sénégalais du dialogue islamo-chrétien », (Ch. Diouf, 2011 :141).

Mieux, si l'on en croit toujours notre auteur, le Prophète avait des épouses d'origine juive et chrétienne en l'occurrence les juives Raïḥāna bint Zaïd et Ṣafīyya ainsi que la chrétienne Maria, une Copte d'Egypte. (Ch. Diouf, 2011 :150). Si l'on y ajoute le traité que le général arabe ʿAmr ibn al-ʿAs a signé en 640 avec les Coptes d'Egypte après la conquête arabe de leur territoire leur accordant la liberté confessionnelle de pratiquer librement leur foi en contrepartie de payer l'impôt foncier ou de capitation (appelé al-Jizya en arabe), (S. Seydi, 2011 :18), l'on comprendrait mieux comment la religion musulmane, tolérante, ouverte et non contraignante, œuvre à la cohésion sociale communautaire.

Chez les chrétiens, nombre d'exemples existent également. Cependant, limitons-nous à citer celui qui a marqué l'histoire de l'islam en Afrique d'une manière indélébile. Il s'agit de la première émigration des musulmans en Abyssinie, Ethiopie actuelle, sur la recommandation du Prophète Mouhammad. En effet, 615, la religion musulmane avait déjà foulé le sol africain, pour la première fois, en Abyssinie (al-Habaša, en arabe). Sous les ordres du Prophète, les musulmans faisant l'objet de traitements inhumains de la part de Mecquois hostiles à l'Islam, s'y réfugièrent auprès du Négus, le roi chrétien d'Abyssinie, qualifié de roi juste et neutre par le Prophète (S. Seydi, 2011 :17). Ce qui conféra à l'Afrique noire le privilège d'avoir été une terre d'hospitalité, de refuge, de justice sociale et de fraternité humaine pour les musulmans en difficulté avant même l'hégire de Médine en 622 grâce à la religion chrétienne.

victor-ndione-et-lhomelie-qui-transcende-les-frontieres-religieuses-et-appelle-a-lengagement. Consulté le 24 10 25.

Rappelons également, dans le même ordre d'idées, l'exemple de l'empire du Ghana, une ville profondément religieuse où cohabitaient parfaitement l'islam et le paganisme symbolisé par le roi. Les animistes du Ghana faisaient preuve de tolérance envers les musulmans autorisés à appliquer librement leur foi garantie et protégée par le roi. Selon l'auteur du 11^e siècle, al-Bakri, l'un des plus célèbres du Moyen Age :

Ghana se compose de deux villes situées dans une plaine. Celle qui est habitée par les musulmans est très grande et renferme douze mosquées, dans une desquelles on célèbre la prière le vendredi. Toutes ses mosquées ont leurs imams, leurs moueddins [muezzins] et des lecteurs salariés [...]. La ville habitée par le roi est à six mille de celle-ci et porte le nom d'El-Ghaba « la forêt, le bocage. (Cf. S. Seydi, 2011 : 65)

Aujourd'hui, le Sénégal fort de cette tradition remarquable de cohésion sociale, s'évertue à la sauvegarder et à la perpétuer. Cela se manifeste à travers nombre de faits saillants parmi lesquels, nous pouvons notamment citer :

- Les cérémonies religieuses et familiales partagées entre les différentes communautés sénégalaises. Ce furent les cas pendant le Magal de Touba, le Gamou de Tivaouane, le Pèlerinage de Popenguine, baptêmes, funérailles, Communions etc à l'occasion desquels musulmans, chrétiens, juifs et traditionnalistes partagent tout ensemble.
- La parenté matrimoniale caractérisée par des mariages mixtes. Nombre de familles sénégalaises connaissent ce phénomène montrant parfaitement une vie harmonieuse de couples de différentes croyances.
- Des cimetières mixtes à Joal-Fadiouth, une île où Chrétiens et Musulmans sont enterrés côte à côte dans une parfaite harmonie et à Ziguinchor dans les cimetières de Santhiaba et de Tilène constituant des symboles forts du vivre ensemble.
- Des initiatives prises à travers principalement le Conseil Inter-Religieux du Sénégal pour la Paix (CIRSP), une structure formelle lancée en juin 2024 regroupant musulmans, chrétiens et traditions africaines pour promouvoir le dialogue, la justice et la cohésion sociale.
- Des figures emblématiques du dialogue islamo-chrétien au Sénégal comme : Cheikh Abdoul Aziz Sy Dabbâgh (1905- 1997), Hyacinthe Thiandoum (1921-2004), Cheikh Ahmed Tidiane Sy al-Maktoum (1925 - 2017), l'abbé Jaques SECK (né en 1958), El Hadj Ibrahima, Cheikh al-Islam (1900-1975) et le Cardinal Théodore - Adrien SARR (né en 1936).

Cependant, cette cohésion sociale qui est le ciment de la paix et de la stabilité au Sénégal est aujourd'hui plus ou moins menacée par des nouveaux courants de pensée et de la technologie.

Il s'agit précisément des mouvements religieux de l'islam sunnite appelés le Salafisme (*as-Salafiyya* en arabe) ou le *Wahhabisme* qui disputent le terrain aux confréries. Ils réclament le retour aux pratiques incarnées par les « justes ancêtres » (*as-Salaf aṣ-Ṣāliḥ*) constitués du Prophète Muhammad et de ses premiers successeurs.

Pourtant, les pratiques de la confrérie ou de la *Ṭarīqa* et celles revendiquées par ces mouvements islamiques ne sont pas contradictoires. Elles sont plutôt complémentaires. Car un bon soufi doit respecter les recommandations de ces pratiques qui étaient en vigueur dans la communauté musulmane pendant le vivant du Prophète. De même, un Salafiste modèle doit se soucier de l'éducation de son esprit et de la purification de son âme. Par conséquent, être soufi n'exclut en rien d'être Salafiste et vice versa. D'où l'obligation du respect mutuel.

Parmi les défis que doivent relever aussi les confréries figurent en bonne place Internet, devenu un puissant moyen de communication à travers les réseaux sociaux. Ce dernier est parfois utilisé par des gens mal intentionnés, sous l'anonymat via Facebook, Tik Tok, YouTube notamment pour s'attaquer aux *Ṭarīqa* et aux chefs religieux en les qualifiant de toutes sortes de noms et en les insultant même. De même, le terrorisme constitue une menace préoccupante pour les confréries. Ce fut le cas du Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans (JNIM), une organisation djihadiste se réclamant du Salafisme. Il appelle à faire disparaître les confréries pour mettre fin à leur domination de l'espace religieux et mettre à leur place un Etat islamique.

Conclusion

Au terme de cette recherche modeste, nous pouvons retenir que l'islam pénétra au Sénégal au XI^e siècle d'une manière pacifique et que les confréries religieuses musulmanes les plus influentes au Sénégal sont : La Qâdiriyya, la Tijâniyya, la Murîdiyya et la Lâhiniyya. Elles représentent l'écrasante majorité des Sénégalais à côté d'autres communautés religieuses comme les Chrétiens, les Juifs et les religions traditionnelle. Elles ont développé un système de solidarité inclusive (endogène) et exclusive (exogène) ayant largement contribué à la paix et la stabilité du pays.

De même, par le biais de l'appel à l'unité des musulmans et par ricochet à l'unité nationale et au dialogue interreligieux, les chefs religieux musulmans en concert avec les autres croyances religieuses minoritaires, ont réussi à bâtir un Sénégal célèbre par sa cohésion sociale et sa coexistence pacifique caractérisé par un vivre-ensemble.

Cependant, confrontées aux défis et enjeux nouveaux caractérisés par l'apparition de nouveaux courants de pensée à travers des mouvements dits Salafistes ou wahhabites prônant le retour

aux valeurs ancestrales, ainsi que Internet et le terrorisme, les confréries pourraient-elles préserver notre plus grande richesse qu'est le dialogue interreligieux et surmonter les menaces ?

Références bibliographiques

IBN CHEIKH MOUHAMMAD FÂDIL Cheikh Saad Bouh, 2022, *Dîwân Cheikh Saad Bouh b. Cheikh Muhammad al-Fâdil b. Mâmîn*, Caire, Maktab Dâr al-Isrâ', 746 p.

DIOUF Cheikh, 2011, « Le modèle sénégalais du dialogue islamo-chrétien », *Safara*, Revue internationale de langues, littératures et culture, N°9 & 10, p. 141-156

Le Saint Coran et la traduction du sens de ses versets en langue française, Dr Mohamed El-Moktar Ould Bah, WAMY, 604 p.

NDIAYE Maguèye, 2013, *Cheikh Ahmadou Bamba : un soufi fondateur de Tarîqa et un érudit poète*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

NDIAYE Saliou, 2014, *Le Taşawwuf et ses formes d'organisation de son évolution, des prémices aux confréries*, Thèse de Doctorat d'Etat, tome I, Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

SARR Abdou Khadre, 2025, *At-Târîkh as-Siyâsî li al-Islam fî SÉNÉGAL (Histoire de la politique sénégalaise)*, 2^e édition, s.l, Mubdi'ûn Li an-Nashr wa at-Tawzî'.

SEYDI Sadibou, 2011, *La pénétration de l'islam en Afrique subsaharienne à travers les sources Arabes (VII^e-XVI^e siècle)*, Thèse de Doctorat 3^e cycle, Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

SEYDI Sadibou, 2022, « Cheikh Saad Bouh un grand serviteur de l'Islam », *Annales du patrimoine*, N° 22, p. 217-231.

SEYDI Sadibou, 2023, « Cheikh Saad Bouh, symbole d'une intégration religieuse entre le Sénégal et la Mauritanie », *REVUE SENEGALAISE D'ETUDES ARABES*, N° 09, p. 43-70.

SEYDI Sadibou, 2024, « Point sur la pénétration de l'islam u Sénégal », *Revue sénégalaise d'études arabes*, N° 10, p. 38-50

WANE Birane, 2010, *L'Islam au Sénégal, le poids des confréries ou l'émiettement de l'autorité spirituelle*, Thèse de Doctorat, Université Paris-Est /UCAD



Webographie

Entretien avec Le Point, 16 octobre 2014. Les confréries religieuses au Sénégal : garantes de la cohésion sociale ? – AMECAS. Consulté le 15/11/2025.

Le bilan de Touba Ca Kanam. Disponible sur :
<https://www.enqueteplus.com/content/%C3%A9ducation-sant%C3%A9-environnement-assainissement%E2%80%A6-le-bilan-de-touba-ca-kanam>, Consulté le 17/11/25.

Lutte contre le Covid-19 : Touba remet 200 millions à l'Etat. Disponible sur :
<https://lequotidien.sn/lutte-contre-le-covid-19-touba-remet-200-millions-a-letat/>, Visité le 11/12/ 25

Monseigneur Victor Ndione et l'homélie qui transcendent les frontières et appelle à l'engagement <https://www.rts.sn/actualite/detail/a-la-une/popenguine-2025-monseigneur-victor-ndione-et-lhomelie-qui-transcende-les-frontieres-religieuses-et-appelle-a-lengagement>. Consulté le 24//10/2025.

Touba Ca Kanam a collecté 1 967 670 728 francs CFA en 2024 <https://lesoleil.sn/actualites/societe-fait-divers/touba-ca-kanam-a-collecte-1-967-670-728-francs-cfa-en-2024/> Consulté le 17/11/2025.